

<b>Zeitschrift:</b>	Collage : Zeitschrift für Raumentwicklung = périodique du développement territorial = periodico di sviluppo territoriale
<b>Herausgeber:</b>	Fédération suisse des urbanistes = Fachverband Schweizer Raumplaner
<b>Band:</b>	- (2008)
<b>Heft:</b>	4
<b>Artikel:</b>	Concours d'idées du Crêt-du-Locle : outil fédérateur de rapprochement entre les villes du Locle et de La Chaux-de-Fonds
<b>Autor:</b>	Thiébaud, Stéphane / Montavon, Nicolas
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-957786">https://doi.org/10.5169/seals-957786</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 24.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Concours d'idées du Crêt-du-Locle: outil fédérateur de rapprochement entre les villes du Locle et de La Chaux-de-Fonds

12

Afin de répondre à la problématique de l'aménagement du site naturel et bâti du Crêt-du-Locle, les collectivités de La Chaux-de-Fonds et du Locle ont organisé en 2007, en collaboration avec l'Etat de Neuchâtel, un concours international d'idées en urbanisme. Pour tirer les enseignements de ce concours à mi-chemin entre urbanisme et architecture du paysage, collage a rencontré Laurent Kurth, Conseiller communal en charge de l'urbanisme et de l'économie de la Ville de La Chaux-de-Fonds, et Philippe Carrard, urbaniste de la Ville de La Chaux-de-Fonds.

## L'origine

C'est par un enchevêtrement de facteurs institutionnels, de volonté d'aménagement du territoire et de visibilité que naît l'idée du concours comme outil de développement pour le site du Crêt-du-Locle, vaste espace intermédiaire en plein essor reliant les villes de La Chaux-de-Fonds et du Locle. L'importance du site et les perspectives de développement à venir ont poussé les autorités des deux villes et celles de l'Etat à se rapprocher pour initier un projet global d'aménagement. Ce rapprochement montre la volonté de penser le site à l'échelle de l'agglomération. Ainsi, si le site est en dehors de la zone à bâtir, son développement peut être considéré comme une urbanisation vers l'intérieur, en prenant en compte l'ensemble du territoire des deux communes.

Le Crêt-du-Locle est un site emblématique qui s'inscrit dans la référence identitaire de l'Arc jurassien: paysage caractéristique de pâturages boisés, savoir-faire locaux et culture du développement horloger. La présence d'importants groupes industriels actifs dans l'horlogerie haut de gamme, tels que Cartier ou les entreprises du parc scientifique et technologique de NEODE, témoigne de l'attrait du lieu, mais aussi de la nécessité de reprendre la réflexion quant à l'affectation et à l'aménagement du site. La procédure de concours semble peut-être même être arrivée cinq à dix ans trop tard au regard de la situation du terrain: le bâtiment Cartier est situé «en plein champ», les terrains autour du pôle cantonal de NEODE viennent d'être affectés en zone industrielle et le problème de manque de terrains à bâtir est aigu en raison de la forte pression économique actuelle. Dans ce sens, le concours apparaît comme une opportunité, un outil phare pour légitimer (le concours informatif, objet politique pour des demandes de crédit), communiquer (le concours vitrine, objet de marketing) et officialiser (le concours fédérateur, objet de débats ouverts) une planification globale.

## La structure de l'opération et la programmation

34 équipes de spécialistes (architectes, urbanistes, aménagistes et paysagistes) ont rendu un projet et sept d'entre elles ont été primées. Parmi ces

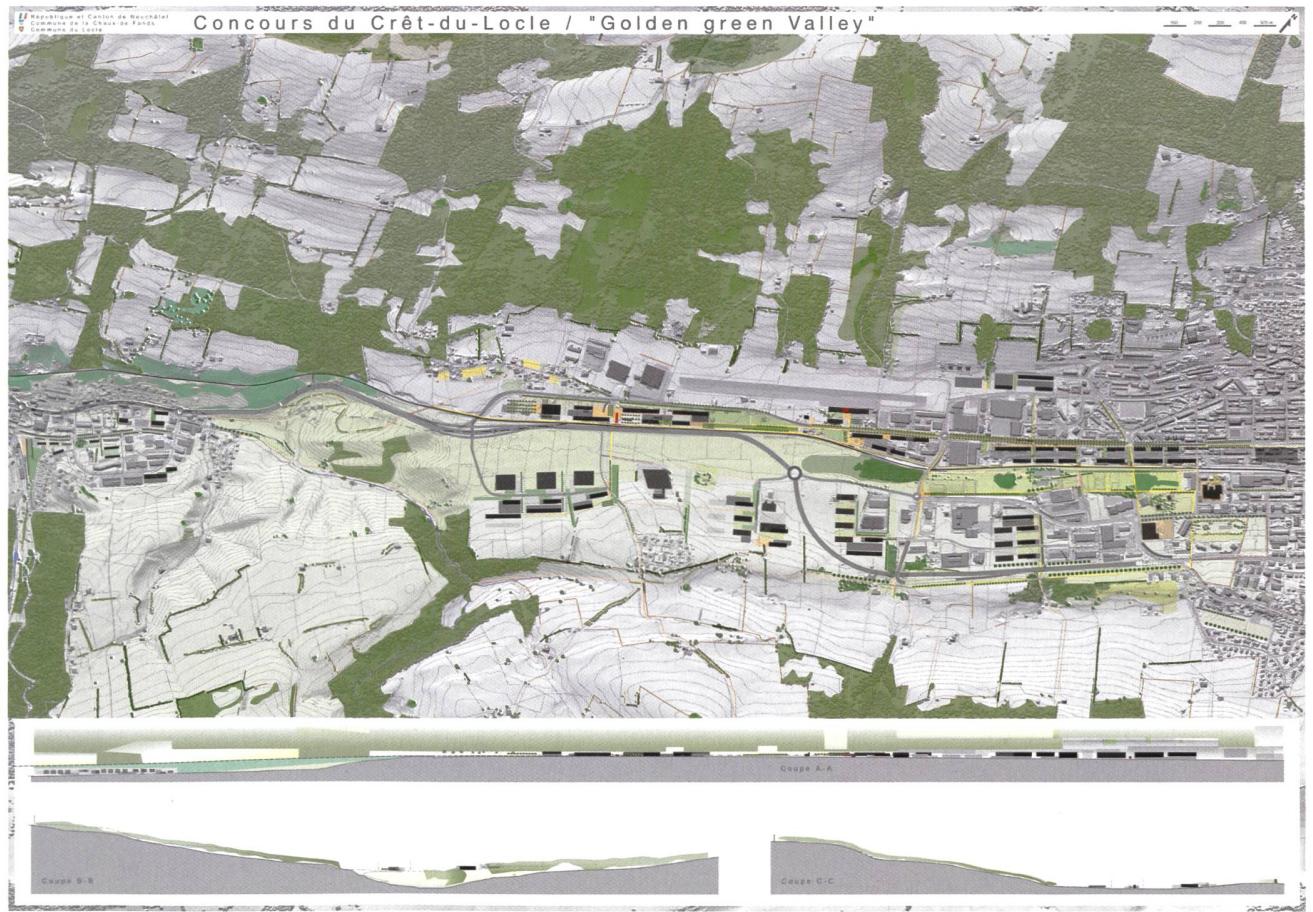
► Stéphane Thiébaud  
► Nicolas Montavon  
Rédaction de *collage*

Entretien avec:  
► Laurent Kurth  
Conseiller communal en charge de l'urbanisme et de l'économie de la Ville de La Chaux-de-Fonds  
[Sue.urbanisme@ne.ch](mailto:Sue.urbanisme@ne.ch)  
► Philippe Carrard  
Urbaniste communal  
[philippe.carrard@ne.ch](mailto:philippe.carrard@ne.ch)



Fig. 1:  
Périmètre du  
concours d'idées

Source: [www.lerun.ch](http://www.lerun.ch)



dernières figuraient quatre équipes suisses et trois de provenance internationale (Grèce, Italie et France). Le maître de l'ouvrage a regroupé La Ville de La Chaux-de-Fonds, la Ville du Locle et l'Etat de Neuchâtel. Le projet de mise en œuvre du concours a été mené par La Ville de La Chaux-de-Fonds par le biais de la Direction de l'économie, de l'urbanisme et des ressources humaines. Le rôle de porteur de projet et de preneur d'initiatives de la Ville s'est révélé fondamental pour fédérer les acteurs autour du projet et faciliter les décisions de principe.

Au total, un crédit de 800 000 francs a été sollicité, avec une clé de répartition entre les deux communes et une participation de l'Etat. Le montant est alloué à l'ensemble de la démarche de planification, y compris l'élaboration du futur plan d'aménagement qui régira le site. 120 000 francs ont été réservés à l'attribution des prix. Les organisateurs disposaient de 250 000 francs pour mandater l'équipe lauréate afin de concrétiser et formaliser les idées retenues dans un plan d'aménagement. Si l'investissement pour le concours a produit les résultats escomptés, les organisateurs attendent la production du document définitif afin de pouvoir juger les résultats dans leur ensemble. Le montant n'a pas couvert les importantes ressources propres engagées par les services communaux et cantonaux. Enfin, une part du crédit de base, à savoir 80 000 francs, a été investie pour constituer

un jury de qualité dans l'intérêt de crédibiliser et attirer l'attention sur le concours.

Ce souci de visibilité se retrouve également dans les données programmatiques. En effet, si les constructions déjà existantes de Cartier et NODE démontrent pour la plupart d'entre elles un intérêt architectural et une volonté d'intégration dans un site encore peu bâti et présentant des qualités paysagères, cela n'a pas pour autant produit un lieu qui véhicule une image forte. Or, c'est précisément ce déficit d'image que les organisateurs entendent corriger. Le concours doit ainsi permettre, d'une part, d'aménager le pôle du Crêt-du-Locle en alliant des éléments orientés sur le développement urbain aux structurants du cadre paysager sur lesquels repose l'essentiel de la qualité de vie; d'autre part, de fabriquer de l'urbain de faible densité sans pour autant déstabiliser les centralités des villes de La Chaux-de-Fonds et du Locle, c'est-à-dire sans violer les centres urbains de leur substance.

### Le projet lauréat

C'est par sa capacité fine à transformer les contraintes du site en atouts que le projet lauréat des bureaux Tanari Architectes et Urbanistes FAS-SIA et JL + CH Thibaud Zingg SA EPFL-SIA-FAS a séduit le jury présidé par Kurt Aellen. La proposition consiste à créer une large bande verte comme lien structurant entre les deux villes. La souplesse

*Fig. 2:  
Plan du projet lauréat  
«Golden Green Valley»,  
Tanari Architectes et  
Urbanistes FAS-SIA et  
JL + CH Thibaud Zingg  
SA EPFL-SIA-FAS*

## Zusammenfassung

### Ideenwettbewerb Le Crêt-du-Locle: Instrument zur Annäherung der Städte Le Locle und La Chaux-de-Fonds

Im Februar 2007 wurde ein offener Ideenwettbewerb mit internationaler Beteiligung für die Planung des Gebiets Le Crêt-du-Locle zwischen den beiden Städten La Chaux-de-Fonds und Le Locle veranstaltet. Die Jury beurteilte 34 Projekte und zeichnete schliesslich sieben Teams aus. Im Rahmen des Wettbewerbs sollte eine Entwicklungsstrategie für den Raum Le Crêt-du-Locle entworfen werden. Da dieser in erster Linie der Ansiedlung von Unternehmen dient, verfolgte der Wettbewerb auch das Ziel, ein starkes Image zu schaffen, das die wirtschaftliche Entwicklung unterstützen und die Identität des Tals sowie die Eigenheiten der Landschaften und Siedlungen stärken sollte. In Anbetracht des Potenzials des Arc jurassien haben die Neuenburger Akteure einen projektorientierten Prozess initiiert, der sich an der Schaffung von Ideen ausrichtete, und darauf verzichtet, von vornherein das konventionellere Vorgehen der Nutzungsplanung zu wählen. Langfristig sollen die Ideen des ausgezeichneten Projekts zur Erstellung eines Entwicklungsplans oder eines anderen, noch nicht definierten rechtlichen Instruments dienen. Ein Jahr nach Einreichung der Projekte liegen verschiedene Resultate vor. Von den Organisatoren wird immer wieder erwähnt, dass der Wettbewerb Auslöser einer dynamischen Entwicklung und ein Instrument zur Stärkung der Region war. Die entstandene Dynamik hat die Bedeutung der Bodenmarkt- und Wirtschaftspolitik verdeutlicht. Durch den Austausch zwischen Fachleuten und Nicht-Fachleuten in der Jury konnten spezifische Problembereiche der Gemeinden, beispielsweise das Bodenmanagement, aufgezeigt werden. Neue Strategien und Formen des Umgangs mit den kommunalen Gebieten wurden erwähnt.

Ein weiterer interessanter Aspekt des Verfahrens sind die Marketing- und Kommunikationsaspekte. Dabei geht es um eine bestimmte Art und Weise der Positionierung einer Region, der Vermittlung eines dynamischen Bildes einer Region, die ihr Schicksal in die Hand nimmt. Indem dies – in den Medien – sichtbar gemacht wurde, konnte das Image des oberen Teils des Kantons Neuenburg aufgewertet und seine Attraktivität gestärkt werden. Der Wettbewerb hatte außerdem eine verbindende Funktion. Gemeinsame Visionen förderten das Gefühl der Teilhabe am Projekt und stärkten die Motivation der regionalen Akteure und der betreffenden Behörden, es nach Abschluss des Verfahrens weiter zu tragen.

Inserat

Architektur | Raumentwicklung | Verkehr | Landschaft | Umwelt

# metron

Metron sucht für die Filiale Bern

### eine/n VerkehrsplanerIn eine/n PraktikantIn Verkehrsplanung

Als VerkehrsplanerInn verfügen Sie über einen Studienabschluss in Verkehrsplanung oder ähnlicher Ausbildung, kennen die Zusammenhänge von Siedlung und Verkehr, bringen Ihr Wissen bei Betriebs- und Gestaltungskonzepten ein und haben gute CAD-Kenntnisse. Als PraktikantIn sind Sie motiviert die Verkehrsplanung kennenzulernen und zu vertiefen.

Weitere Angaben: [www.metron.ch/Stellenangebote](http://www.metron.ch/Stellenangebote)

du projet a également été appréciée: si c'est une image forte qui s'est imposée, la proposition présente un potentiel d'adaptation intéressant pour fédérer les divers acteurs impliqués.

### Les résultats

Ce concours, à l'intersection entre urbanisme et architecture du paysage, a permis aux collectivités concernées de prendre du recul et de rechercher des idées originales pour savoir comment intervenir sur un lieu emblématique.

La notion de concours «moteur» revient sans cesse dans le discours des organisateurs. La dynamique engendrée par le concours s'est notamment vérifiée pour mettre en évidence l'importance de la politique foncière et économique. Le partage de réflexions entre professionnels et non-professionnels au sein du jury a mis en avant des problématiques sectorielles relevant des communes, telle que la gestion foncière. De nouvelles stratégies, de nouvelles façons de maîtriser les terrains communaux ont été évoquées. Fait intéressant, les discussions ont été élargies à des manques et lacunes dépassant les terrains du Crêt-du-Locle. Ainsi, le concours en urbanisme est aussi l'occasion de donner la parole à des professionnels extérieurs au sein d'un jury pour porter un autre regard sur une région.

La dynamique du concours a également montré son côté fédérateur. Des visions communes ont émergé, qui ont grandement facilité l'appropriation du projet et la motivation de le porter une fois la procédure terminée. Laurent Kurth relève cependant que, lors de l'arrivée de nouveaux acteurs, il «faut repartir à zéro et recréer l'adhésion» au projet. Une autre difficulté a consisté à justifier la légèreté apparente des résultats (deux planches par groupe) lors de leur présentation aux élus des conseils généraux des deux villes et à la population. Des réactions telles que «tout ça pour ça» démontrent le décalage et les difficultés de communication qui peuvent subsister entre acteurs politiques et professionnels.

Finalement, le concours du Crêt-du-Locle est aussi apparu comme un instrument de marketing régional. C'est un outil de communication efficace pour mettre en avant une région et jouer sur l'image dynamique d'une région qui se prend en main. En créant une telle visibilité, et grâce notamment au rôle relais joué par les médias, l'image du haut du canton de Neuchâtel a été positivée et son attractivité renforcée.